



Résumé de la Paracha

Notre paracha débute lorsque Moshé donne à Israël le choix entre la bénédiction et la malédiction. Le respect de la torah et des mitsvot sera garant de la bénédiction et évidemment la transgression provoquera la malédiction. La suite de la paracha traite des règles à suivre quant à l'endroit des sacrifices qui ne pourront plus être faits n'importe où : seul le temple sera destiné à cet usage. Moshé met ensuite le peuple en garde contre les risques des faux prophètes et de tous ceux qui souhaiteraient les conduire à l'idolâtrie. En tant que peuple saint, les bné-Israël doivent se différencier et limiter leur alimentation aux seules espèces autorisées par la torah. Des règles telles que le prélèvement du maasser sur la récolte, aider les pauvres, libérer les esclaves et enfin, accomplir les fêtes de pèlerinage sont enseignées dans la suite de la paracha.

Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yítshak et Hanna Bath Esther



Pour la Réfoua Chéléma de Yítshak Ben Chímone

Dans le chapitre 12 de Dévarim, la torah dit :

כ /כי-ירחיב יהוה אלהיך את-גבולך, פֶּאֶשֶׁר דָּבַר-לְךָ, וְאָמַרְתָּ אֲכִלָּה בָּשָׂר, כִּי-תֵאָוֶה נִפְשֶׁךָ לֶאֱכֹל בָּשָׂר--בְּכָל-אֹתוֹת נִפְשֶׁךָ, תֹּאכַל בָּשָׂר:

20/ Quand Hachem, ton Dieu, aura étendu tes frontières comme il te l'a promis, et que tu diras: "Je voudrais manger de la viande," désireux que tu seras d'en manger, tu mangeras de la viande au gré de tes désirs.

כא /כי-ירחוק ממך המקום, אֲשֶׁר יבחר יהוה אלהיך לשוֹמֵן שָׁמֹ, וְזָבַחְתָּ מִבְּקָרֶךָ וּמִצֹּאֲנֶה אֲשֶׁר נָתַן יְהוָה לְךָ, פֶּאֶשֶׁר צִוִּיתָ--וְאָכַלְתָּ, בְּשַׁעְרֶיךָ, בְּכָל, אֹתוֹת נִפְשֶׁךָ:

21/ Trop éloigné du lieu choisi par Hachem, ton Dieu, comme siège de son nom, tu pourras tuer, de la manière que je t'ai prescrite, de ton gros ou menu bétail qu'Hachem t'aura donné, et en manger dans tes villes tout comme il te plaira.

Ce verset nous amène à une réflexion importante concernant la consommation de viande. Nos sages enseignent que lorsqu'Adam harichone a été créé, Hachem ne lui a pas autorisé la consommation de viande. Ceci se déduit des versets 29 et 30 de béréchit, dans lesquels Hachem ne mentionne que les végétaux comme moyen de nutrition. Ce qui est intéressant, c'est que la suite de l'histoire a rendu la viande accessible à l'homme, lorsqu'en sortant de l'arche, Noa'h a eu le droit

de manger de la viande. Il ressort que Noa'h a eu ce qu'Adam n'a pas pu obtenir. Qu'est-ce qui sépare les deux hommes, ou plus précisément les deux époques, pour que subitement un interdit devienne permis ?

Le **Mayana Chel Torah** cite le **Daat Zékénim** au nom de **Rav Chimone Klouguer** qui explique qu'à l'évidence le niveau d'Adam Harichone, en tant que premier être de la création, surpasse celui de Noa'h qui ne voit le

jour que lorsque le monde est déjà fortement perverti. Le niveau d'Adam est particulier et de fait, sa nature diffère de la nôtre. Plus précisément, sa proximité avec la sainteté est exacerbée, tandis que nous sommes plus proche de la matière, d'où notre faiblesse. De facto, puisqu'Adam exprime plus son aspect céleste que terrestre, il est plus ressemblant à l'ange qu'à l'homme tel que nous le connaissons. En ce sens, son régime alimentaire n'est pas le même que le notre, il s'aligne plus en rapport avec celui des anges.

Il est d'ailleurs intéressant de souligner qu'au niveau d'Adam, la nourriture est une mitsvah. Cette affirmation s'appuie sur les propos du **'Hidouché Harim** (sur béréchit): « *Notre maître demanda à son fils, Rabbi Avraham Mordékhai : combien d'arbres y avait-il dans le jardin ? Il n'a pas su répondre. C'est pourquoi notre maître lui a dit : il semble qu'il y avait 613 arbres en correspondance avec les 613 mitsvot de la torah, un arbre pour chaque mitsvah.* »

Ceci trouve un écho remarquable avec la formulation du verset suivant (chapitre 2) :

טז/ וַיִּצְוֵה יְהוָה אֱלֹהִים, עַל-הָאָדָם לֵאמֹר: מִכָּל עֵץ-הַגָּן, אֲכַל תֹּאכַל: □

16/ Hachem-Dieu **donna un ordre** à l'homme, en disant: "Tous les arbres du jardin, tu peux t'en nourrir".

Ce texte souligne un point fondamental : Adam n'a pas le droit de manger des arbres présents dans le champs, il en a le devoir ! C'est une obligation pour lui que de goûter à chaque fruit du jardin, car chacun de ces arbres correspond à une mitsvah qu'Adam doit accomplir. D'ailleurs le verset précédent, stipule qu'Adam devait travailler et garder le jardin d'Éden. Sur quoi nos sages précisent que, puisque le fait de travailler la terre n'est que le résultat de la faute d'Adam, avant celle-ci, la terre produisait d'elle-même ses fruits.

De fait, le travail et la surveillance dont parle le verset correspondent au travail à produire pour l'accomplissement des mitsvot positives, et la surveillance à avoir pour ne pas transgresser les lois négatives !

Il s'avère donc qu'à l'évidence, la dimension alimentaire d'Adam Harichone n'a strictement rien à voir avec la nôtre. En ce sens, nous n'avons aucun moyen de saisir ce dont la torah parle lorsqu'elle traite de l'alimentation d'Adam. Si ce n'est que nous avons un élément de comparaison dans une période très précise de quarante ans que nous avons passée dans le désert. Durant cette période, les bné-Israël, par le mérite de Moshé qui avait atteint un niveau similaire à Adam, ont le privilège de goûter une nourriture céleste, celle des anges, puisqu'Hachem faisait tomber pour nous la manne quotidiennement. Il est intéressant de noter le commentaire de **Rachi** (Dévarim, chapitre 12, verset 20) : « *Dans le désert, la viande profane leur a été interdite, elle n'était autorisée que lorsqu'elle était sanctifiée et présentée en sacrifice.* » La consommation de viande n'est donc redevenue normale qu'à l'entrée en terre d'Israël. Il s'avère donc que lorsque les bné-Israël disposaient d'une alimentation céleste comme c'était le cas pour Adam Harichone, le cadre s'alignait sur le sien : seule une nourriture de mitsvah peut-être envisagée, comme c'est le cas pour les sacrifices.

De là, nous pouvons tirer une information qu'apporte **Rav Chimone Klouguer**. La manne et la nourriture d'Adam sont semblables. Or, nos sages enseignent que la manne disposait d'une caractéristique particulière, elle pouvait prendre le goût de chaque chose que nous voulions manger. Sur cette base, explique le maître, chaque aliment qu'Adam mettait dans sa bouche disposait du goût de son choix ! En somme, Adam n'a pas besoin de retirer la vie d'un animal pour disposer

de son goût, il suffisait qu'il mange n'importe quel végétal pour cela ! Chose qui n'est plus le cas pour Noa'h et sa descendance, qui eux ne présentent pas une telle expression de la sainteté. À ce titre, pour pouvoir bénéficier de la viande, il est contraint de manger de la vraie viande, chose inutile à l'époque d'Adam.

C'est cela que viennent nous apprendre les versets que nous avons cités : « *Quand Hachem, ton Dieu, aura étendu tes frontières* », il s'agit des frontières imposées par notre côté matériel qui sont destinées à être brisées pour retrouver l'état d'Adam Harichone ; dès lors, « *tu diras: "Je voudrais manger de la viande,"* », dans cet état des choses, il suffira de dire que nous voulons en manger pour que « *tu mangeras de la viande au gré de tes désirs* ». Cette simple pensée nous permettra d'atteindre la consommation de viande à travers n'importe lequel des aliments à l'image des bné-Israël dans le désert et d'Adam dans le Gan Éden. Par contre, si « *כי-ירחק ממך המקום si Hachem (le lieu) s'éloigne de toi* » (le mot " המקום lieu – endroit " est un des noms d'Hachem), alors tu ne seras pas capable d'atteindre ce niveau de grandeur du tsadik parfait, dès lors « *tu pourras tuer, de la manière que je t'ai prescrite, de ton gros ou menu bétail qu'Hachem t'aura donné, et en manger dans tes villes tout comme il te plaira* », car il s'agira alors de ton seul moyen de goûter à la viande.

Une remarque peut s'ajouter à notre propos. En effet, nous savons tous que le nom donné au premier homme de l'histoire est Adam parce qu'il vient de la terre qui se dit "adama". Ainsi, il est tout à faire compréhensible que la terre qui est son berceau contienne tout ce qui convient à la vie d'Adam. C'est pourquoi, seul le produit de la terre est compatible avec lui. Par contre, Noa'h dispose d'une particularité, il est celui qui permet aux animaux de survivre.

Si ce n'était lui, le monde entier serait détruit et dès lors, il est « le sauveur » du genre animal. En ce sens, Hachem lui accorde un moyen de substitution : puisqu'il ne peut pas profiter de la grandeur d'Adam et se limiter à la nutrition végétale, Hachem l'autorise à consommer ce qui n'avait aucune raison de l'être pour Adam !

Nous comprenons donc pourquoi dans le désert, les bné-Israël aussi sont limités en ce qui concerne la consommation de viande, et obtiennent subitement le droit de la manger en arrivant en terre promise. La génération qui sort d'Égypte est celle qui obtient le don de la torah et qui vit le même cheminement qu'Adam Harichone. Elle s'extrait du venin du serpent pour atteindre le niveau d'Adam avant sa faute et se hisse si haut que sa nourriture est céleste, qu'elle a le goût de tous les aliments : la manne tombe du ciel ! Dès lors, même au lendemain de la faute du veau d'or, lorsque les bné-Israël chutent à un niveau beaucoup plus bas, il n'en demeure qu'ils restent très saints et sont toujours compatibles avec ce style alimentaire. Par contre, le peuple qui s'apprête à entrer en Israël n'est pas aussi raffiné et ne peut se revendiquer d'une nourriture comparable à la manne, c'est pourquoi, le concernant, la consommation de viande redevient à l'ordre du jour ! La viande redevient une nourriture classique alors que jusque là, l'animal ne pouvait être absorbé que lors d'un sacrifice, lors d'une mitsvah.

Là encore, tout dépend de notre sainteté, tout dépend du niveau dans lequel nous évoluons. Ce qui est passionnant à retenir de notre développement concerne l'impact des mitsvot sur notre corps. Nous avons souvent tendance à croire que le matériel et le spirituel sont totalement détachés et qu'ils n'ont pas d'impact l'un sur l'autre. Nous nous apercevons maintenant combien cela est faux : le spirituel est ce qui caractérise l'expression du matériel. L'un est le complément de l'autre dans le

sens où le matériel est ce qui remplace le spirituel lorsque ce dernier ne s'exprime pas. Nos capacités sont donc directement influencées par notre niveau de sainteté, ce qui explique que dans certaines configurations nous pouvons percevoir la nourriture sous une forme qui dépasse son expression matérielle, nous pouvons lui accorder toutes les saveurs du monde. Dans d'autres configurations, plus basses, la nourriture se limite à un état standard et unique, un seul goût pour un seul aliment. Ce n'est pas l'aliment qui change, c'est

notre capacité à déceler son essence, à lui conférer le statut qui nous correspond.

Yéhi ratsone que la torah nous nettoie de tous nos défauts et que nos efforts nous permettent d'accéder à cette dimension si proche du divin, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but culturel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !